

Description de l'emploi

Magasinier-ère-s

Le CSSDM est à la recherche de magasiniers ou de magasiniers afin de pourvoir des remplacements, de jour et de soir, dans ses établissements.

Possibilités d'affectation dans les lieux de travail suivants:

- Services éducatifs
- Centre de formation professionnelle
- Secteur de l'imprimerie
- Service des ressources matérielles

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ? Consulter la [carte des territoires](#).

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Rôle de la magasinière ou du magasinier en milieu scolaire

La personne salariée de cette classe d'emploi effectue des travaux d'assistance dans les différentes opérations d'un magasin ou d'un entrepôt.

Plus particulièrement, elle ou il :

- Prépare les articles en magasin pour répondre aux demandes, les distribue et les récupère
- Ramasse des poches de buanderie, lave, plie et range le matériel dans les laboratoires
- Marque et entrepose de façon convenable les nouveaux articles et, au besoin, utilise un diable, une plate-forme élévatrice ou un chariot pour les déplacer
- Note toute anomalie concernant le matériel et en fait rapport à son supérieur
- Saisit à l'ordinateur les données pertinentes aux tâches qu'elle exécute

Dans le secteur de l'imprimerie, elle ou il devra aussi :

- Préparer les commandes et assure l'expédition dans les différentes écoles
- S'assurer de l'assemblage de divers documents, du collage des cahiers et de la finition des cahiers spirales

Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires terminal ou d'une attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS).

Atout

- Un certificat de compétence pour la conduite de chariot élévateur.

** Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) : <https://www.quebec.ca/emploi/reconnaissance-etudes-experience/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>*

**Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

Horaire de travail

Horaire de jour : selon les besoins, les quarts de travail sont entre 8h00 à 18h00 (quart de 7h)

Horaire de soir : selon les besoins, les quarts de travail sont entre 11h00 à 22h15 (quart de 7h)

Horaire de travail dans le secteur de l'imprimerie

Horaire de jour : selon les besoins, les quarts de travail sont de 7h00 à 15h00

Horaire de soir : selon les besoins, les quarts de travail sont de 11h00 à 19h00 ou de 14h00 à 22h00

**Les magasinier-ère-s pourraient être amené-e-s à faire du temps supplémentaire en surplus des heures régulières de travail*

Avantages

- Salaire et avantages sociaux enviables
- Fonds de pension public très intéressant
- Possibilité de promotion
- Rabais variés destinés à tous les employés du CSSDM
- Un réseau d'écoles facile d'accès en transport en commun

Pour postuler, cliquez [ici](#) !

Le CSSDM remercie les tous les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'état](#) .